

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DE LA 377° ASSEMBLÉE (ORDINAIRE) DU CONSEIL D'ADMINISTRATION TENUE LE 24 SEPTEMBRE 2014, À 17 HEURES 30, AU SIÈGE SOCIAL

CA/377.9

Dotation au poste de directrice ou de directeur des Services aux étudiants : adoption (31B/33D)

ATTENDU le Règlement numéro 1 de régie interne du cégep du Vieux Montréal;

ATTENDU la Politique de gestion du personnel cadre du cégep du Vieux Montréal;

ATTENDU le Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des collèges d'enseignement général et professionnel (L.R.Q., c. C-29, r. 3.02);

ATTENDU la démission de monsieur Alain Lamarre, directeur des Services aux étudiants, laquelle sera effective à compter du 23 janvier 2015, à 17 heures;

ATTENDU les fonctions et les responsabilités du poste à la Direction des Services aux étudiants;

ATTENDU la nécessité de procéder à la nomination d'une directrice ou d'un directeur des Services aux étudiants;

ATTENDU la consultation menée auprès du comité local de l'Association des cadres des collèges du Québec (ACCQ);

ATTENDU la recommandation de la Direction générale.

Il est résolu à l'unanimité :

« De combler le poste à la Direction des services aux étudiants et de mandater madame Murielle Lanciault, directrice générale, pour procéder à la dotation au poste de directrice ou de directeur des Services aux étudiants;

De former un comité de sélection à cet effet composé de M^{me} Murielle Lanciault, directrice générale, de M^{me} Noémie Moisan, directrice des ressources humaines par intérim, de M^{me} Mylène Boisclair, directrice des communications et des affaires corporatives, de M. Marc Touchette et d'un autre membre du conseil d'administration qui pourrait être un des deux étudiants à être nommés membres du conseil d'administration d'ici au 3 octobre 2014 et d'un représentant du comité local de l'Association des cadres des collèges du Québec (ACCQ). Monsieur Sylvain Chamberland, membre du conseil d'administration a été nommé membre substitut.

De mandater le comité exécutif pour compléter les nominations au comité de sélection, le cas échéant. »

La directrice des communications et des affaires corporatives,

Mylène Boisclair

Copie certifiée conforme ce 25 septembre 2014